

CÔTE BASQUE

Le Pavillon bleu décerné pour la première fois à 14 plages

Les élus du littoral basque ont annoncé hier que 14 plages, réparties sur quatre communes, pourraient arborer le Pavillon bleu, label international qui consacre la bonne qualité des eaux de baignade : une première sur le territoire

Raphaëlle Gourin
rgourin@sudouest.fr

Jamais le Pavillon bleu n'avait été décerné, jusqu'à ce 20 mai 2023, à des plages de la Côte basque. Pour prétendre à ce label international, symbole de la propreté des eaux de baignade, encore fallait-il se porter candidat. Hendaye, Bidart, Biarritz et Anglet l'ont fait. Leurs 14 plages candidates sont au palmarès pour cette saison, sur les 34 du littoral basque (35 avec le lac de Saint-Pée-sur-Nivelle).

Ce qui ne signifie pas que celles qui n'ont pas postulé cette fois ne peuvent y prétendre. La Communauté d'agglomération Pays basque (CAPB) compte en tout cas étendre au fil des années le nombre de plages éligibles. Explications.

1 Des critères élastiques

Pour obtenir un Pavillon bleu, la qualité des eaux de baignade d'une plage doit être classée « Excellente » par l'ARS (Agence régionale de santé) sur les quatre dernières années. C'est le critère de base, le plus connu du grand public, mais pas le seul.

Le label récompense l'engagement plus global des collectivités pour une activité touristique respectueuse de l'environnement. Il passe donc aussi au crible le traitement des eaux urbaines, le système d'assainissement collectif, le traitement des odeurs ménagères, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, l'éducation à l'environnement ou encore la signalisation.

2 Un label : à quoi sert-il ?

Le label Pavillon bleu existe depuis 1985, mais les communes basques n'avaient, jusqu'ici, pas ressenti le besoin de s'y plier. Par peur de ne pas satisfaire assez de critères ? « Non, assure Maïte Arosteguy, maire de Biarritz et en charge de l'économie bleue à Anglet. C'était par simple manque de volonté

LES 14 PLAGES

À Hendaye : les Deux-Jumeaux et la Grande Plage. À Bidart : Biarritz, Pavillon Royal, Erretagia, plage du Centre et Parterrenia. À Biarritz : Miramar, Garde Plage, Port-Vieux, Côte des Basques, Mady et Marbella. À Anglet : Petite Chambre d'Amour.

politique. C'est un dossier assez lourd à remplir et ça nécessite un gros travail des services. Mais pour le grand public, c'est important et rassurant. Il y a un décalage entre la perception et la réalité, ne pas avoir de pavillon bleu pouvait laisser penser que nos eaux ne sont pas de bonne qualité. C'est l'image des fermetures de plages qui restait, alors qu'elles sont peu fréquentées.

Elles ont lieu après les fortes épisodes phéniens, lorsque le réseau se retrouve dans l'incapacité de gérer le trop-plein. Le taux de bactéries impropres à la baignade augmente alors et les plages impactées ferment. « En moyenne, sur une saison, la bonne qualité de l'eau permet d'ouvrir les plages 95 % du temps », appuie le maire de Bidart, Emmanuel Alzari, en charge notamment de l'eau potable, du littoral et du trait de côte au sein de l'instance communautaire.

3 D'énormes investissements

Pour l'école bidartaise, le label apporte une preuve de qualité mais pas seulement. « C'est aussi une reconnaissance de l'énorme travail mené par l'Agglo pour assurer la sécurité des baigneurs et sur la gestion de l'eau de manière générale. Notre système d'analyse quotidien est performant. On sait qu'on travaille bien. On y met des moyens phénoménaux. Il fallait franchir le pas en postulant. »

Sur les 166 millions d'euros investis par la CAPB pour le territoire, les politiques bleues à l'eau représentent le plus gros poste d'investissement. Soit 90 millions, en tout, dont



La Grande Plage de Biarritz fait partie des 14 heureuses élues. (MICHAËL BERNAUD/AGF) (2)



Le Pavillon bleu est un gage de qualité des eaux de baignade. (ARND BRONKHORST)



Emmanuel Alzari et Maïte Arosteguy ont annoncé la bonne nouvelle en présence des représentants de toutes les communes littorales. (JEFFREY LAFITTE)

4 Pourquoi certaines ne l'ont pas ?

Si certaines plages et communes n'ont pas de pavillon bleu en 2023, cela ne signifie pas nécessairement que la qualité de leurs eaux est moins bonne. « Certaines ne pouvaient y prétendre dans l'imédiat parce qu'il leur manquait un ou deux critères », expose Maïte Arosteguy.

Gocharry par exemple. « Le délai était très court pour les remplir tous, indique ainsi Ma-

rie-Pierre Ilure-Cassou, maire de la petite commune. Sur les accès handicapés, ou sur la signalétique que nous n'avions pas budgétée, nous n'étions pas prêts. »

À Anglet, Valérie Dequaker, adjointe au maire en charge de l'environnement, argue aussi des délais pour expliquer qu'une seule plage y soit labellisée. « Mais il y en aura d'autres l'année prochaine », promet-elle. Ici et ailleurs. C'est en tout cas l'objectif.